Aéroport Roissy-CDG : huit passeurs de migrants inculpés, dont un employé d'une société de sécurité

30/06/2018 à 12h18

Huit personnes ont été inculpées vendredi dans le cadre d'une enquête sur un réseau ayant permis à des Béninois d'entrer illégalement en France, a-t-on appris de source judiciaire. Ils agissaient avec la complicité d'un employé travaillant à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle.

Trois des mis en cause ont été placés en détention provisoire, dont l'employé de la société de sécurité. Les cinq autres ont été laissés libre sous contrôle judiciaire.

L'homme, oeuvrant pour une société de sécurité et disposant d'un badge lui permettant d'accéder à la zone réservée de l'aéroport, faisait sortir les bénéficiaires du réseau avant leur passage aux contrôles d'entrée sur le territoire. Une trentaine de personnes, toutes de nationalité béninoise, auraient bénéficié de ce réseau, selon une source proche de l'enquête.

Certains membres du réseau avaient des liens avec celui des emballeurs de bagages à la sauvette, dont seize avaient été interpellés pour vérifier s'ils avaient pu «bénéficier des services des mis en cause principaux», selon la source proche de l'enquête. La plupart de ces gardes à vue ont ensuite été levées. […]